

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1458

présenté par
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal
à l'amendement n° 210 de Mme Caroit

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.